

SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : SURE Descaler
UFI : PU4J-G16P-900X-N8WK

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation du produit : Détartrant.

Nettoyant pour salle de bains/sanitaires.

Réservé à un usage professionnel.

Utilisations déconseillées : Les utilisations autres que celles identifiées ne sont pas recommandées.

SWED – description sectorielle de l'exposition des travailleurs :

AISE_SWED_PW_8a_2

AISE_SWED_PW_10_1

AISE_SWED_PW_11_1

AISE_SWED_PW_19_1

1.3 Coordonnées du fournisseur de la fiche de données de sécurité

Diversey Europe Operations BV, De Corridor 4, 3621ZB Breukelen [Maarssenbroeksedijk 2, 3542DN Utrecht], Pays-Bas

Coordonnées de contact

Diversey Ltd

Weston Favell Centre, Northampton NN3 8PD, Royaume-Uni

Tél : 01604 405311, Fax : 01604 406809

E-mail réglementaire : customerservice.uk@solenis.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

En cas de malaise, consulter un médecin (montrer l'étiquette ou la fiche de données de sécurité si possible).

Uniquement pour une urgence médicale ou environnementale :

Appeler le 0800 052 0185

SECTION 2 : Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Irritation oculaire, catégorie 2 (H319)

2.2 Éléments d'étiquetage

Mention d'avertissement : Attention.

Mentions de danger :

H319 – Provoque une sévère irritation des yeux.

2.3 Autres dangers

Aucun autre danger connu.

SECTION 3 : Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Composant(s)	N° CE	N° CAS	N° REACH	Classification	Notes	% masse
Acide citrique	201-069-1	-	[1]	Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique, catégorie 3 (H335) Irritation oculaire, catégorie 2 (H319)		10-20
Acide lactique	200-018-0	50-21-5	[6]	Corrosion cutanée, catégorie 1C (H314) EUH071		3-10
Alkylpolyglucoside	500-220-1	-	01-2119488530-36	Lésions oculaires graves, catégorie 1 (H318)		1-3

La (les) valeur(s) limite(s) d'exposition professionnelle, si disponible(s), figure(nt) au sous-chapitre 8.1.

L'ATE, si disponible, figure au chapitre 11.

[1] Exempté : mélange ionique. Voir le règlement (CE) n° 1907/2006, annexe V, paragraphes 3 et 4. Ce sel est potentiellement présent, sur la base d'un calcul, et est pris en compte uniquement à des fins de classification et d'étiquetage. Chaque matière première du mélange ionique est enregistrée, comme requis.

[6] Exempté : substance active biocide. Voir l'article 15, paragraphe 2, du règlement (CE) n° 1907/2006.

Pour le texte complet des mentions H et EUH mentionnées dans cette section, voir la section 16.

SECTION 4 : Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Inhalation : Consulter un médecin ou demander un avis médical en cas de malaise.

Contact avec la peau : Laver la peau avec beaucoup d'eau tiède, en la faisant couler doucement. En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin ou demander un avis médical.

Contact avec les yeux : Écarter les paupières et rincer les yeux à l'eau tiède abondante pendant au moins 15 minutes. Rincer soigneusement à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. En cas d'irritation persistante, consulter un médecin.

Ingestion : Rincer la bouche. Faire boire immédiatement un verre d'eau. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Consulter un médecin ou demander un avis médical en cas de malaise.

Protection des secouristes : Envisager le port d'un équipement de protection individuelle comme indiqué au sous-chapitre 8.2.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation : Aucun effet ni symptôme connu dans des conditions normales d'utilisation.

Contact avec la peau : Aucun effet ni symptôme connu dans des conditions normales d'utilisation.

Contact avec les yeux : Provoque une irritation sévère.

Ingestion : Aucun effet ni symptôme connu dans des conditions normales d'utilisation.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune information disponible sur les essais cliniques et le suivi médical. Les informations toxicologiques spécifiques relatives aux substances, si disponibles, figurent au chapitre 11.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Dioxyde de carbone. Poudre chimique. Jet d'eau pulvérisée. En cas d'incendie important, utiliser un jet d'eau pulvérisée ou une mousse résistante à l'alcool.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucun danger particulier connu.

5.3 Conseils aux pompiers

Comme pour tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome isolant et une tenue de protection adaptée, y compris des gants et une protection du visage/des yeux.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter une protection des yeux/du visage.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Diluer avec beaucoup d'eau. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts, les eaux de surface ou les eaux souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Endiguer les déversements liquides importants. Absorber avec un matériau liant les liquides (sable, diatomite, liants universels). Ne pas remettre les matières déversées dans leur récipient d'origine. Recueillir dans des récipients fermés et appropriés en vue de leur élimination.

6.4 Référence à d'autres sections

Pour l'équipement de protection individuelle, voir le sous-chapitre 8.2. Pour l'élimination, voir la section 13.

SECTION 7 : Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures visant à prévenir les incendies et les explosions :

Aucune précaution particulière requise.

Mesures requises pour protéger l'environnement :

Pour les mesures de contrôle de l'exposition environnementale, voir le sous-chapitre 8.2.

Conseils d'hygiène industrielle générale :

Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène et de sécurité industrielles. Tenir à l'écart des aliments, des boissons et des aliments pour animaux. Ne pas mélanger avec d'autres produits sauf avis contraire de Diversey. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Éviter le contact avec les yeux. Ne pas respirer les vapeurs de pulvérisation. Utiliser uniquement dans un lieu bien ventilé. Voir le chapitre 8.2, Contrôle de l'exposition/protection individuelle.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stocker conformément à la réglementation locale et nationale. Stocker dans un récipient fermé. Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.

Pour les conditions à éviter, voir le sous-chapitre 10.4. Pour les matières incompatibles, voir le sous-chapitre 10.5.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucun conseil spécifique disponible concernant l'utilisation finale.

SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

Valeurs limites dans l'air, si disponibles :

Valeurs limites biologiques, si disponibles :

Procédures de surveillance recommandées, si disponibles :

Limites d'exposition supplémentaires dans les conditions d'utilisation, si disponibles :

Valeurs DNEL/DMEL et PNEC

Exposition humaine

DNEL/DMEL exposition orale – consommateur (mg/kg pc)

Composant(s)	Court terme – effets locaux	Court terme – effets systémiques	Long terme – effets locaux	Long terme – effets systémiques
Acide citrique	-	-	-	-
Acide lactique	-	-	-	-
Alkylpolyglucoside	-	-	-	35,7

DNEL/DMEL exposition cutanée – travailleur

Composant(s)	Court terme – effets locaux	Court terme – systémique (mg/kg pc)	Long terme – effets locaux	Long terme – systémique (mg/kg pc)
Acide citrique	Aucune donnée disponible	-	Aucune donnée disponible	-
Acide lactique	Aucune donnée disponible	-	Aucune donnée disponible	-
Alkylpolyglucoside	Aucune donnée disponible	-	Aucune donnée disponible	595000

DNEL/DMEL exposition cutanée – consommateur

Composant(s)	Court terme – effets locaux	Court terme – systémique (mg/kg pc)	Long terme – effets locaux	Long terme – systémique (mg/kg pc)
Acide citrique	Aucune donnée disponible	-	Aucune donnée disponible	-
Acide lactique	Aucune donnée disponible	-	Aucune donnée disponible	-
Alkylpolyglucoside	Aucune donnée disponible	-	Aucune donnée disponible	357000

DNEL/DMEL exposition par inhalation – travailleur (mg/m³)

Composant(s)	Court terme – effets locaux	Court terme – effets systémiques	Long terme – effets locaux	Long terme – effets systémiques
Acide citrique	-	-	-	-
Acide lactique	-	-	-	-
Alkylpolyglucoside	-	-	-	420

DNEL/DMEL exposition par inhalation – consommateur (mg/m³)

Composant(s)	Court terme – effets locaux	Court terme – effets systémiques	Long terme – effets locaux	Long terme – effets systémiques
Acide citrique	-	-	-	-
Acide lactique	-	-	-	-
Alkylpolyglucoside	-	-	-	124

Exposition environnementale

Exposition environnementale – PNEC

Composant(s)	Eau de surface, douce (mg/l)	Eau de surface, marine (mg/l)	Intermittent (mg/l)	Station d'épuration (mg/l)
Acide citrique	0,44	0,044	-	> 1000
Acide lactique	-	-	-	-
Alkylpolyglucoside	0,176	0,0176	0,27	560

Exposition environnementale – PNEC, suite

Composant(s)	Sédiment, eau douce (mg/kg)	Sédiment, marin (mg/kg)	Sol (mg/kg)	Air (mg/m³)
Acide citrique	34,6	3,46	33,1	-
Acide lactique	-	-	-	-
Alkylpolyglucoside	1,516	0,152	0,654	-

8.2 Contrôles de l'exposition

Les informations suivantes s'appliquent aux utilisations indiquées au sous-chapitre 1.2 de la fiche de données de sécurité.

Si disponible, veuillez vous référer à la fiche d'information produit pour les instructions d'application et de manipulation.

Des conditions normales d'utilisation sont supposées pour cette section.

Mesures de sécurité recommandées pour la manipulation du produit non dilué :

Contrôles techniques appropriés : Aucune exigence particulière dans des conditions normales d'utilisation.

Contrôles organisationnels appropriés : Éviter tout contact direct et/ou les éclaboussures dans la mesure du possible. Former le personnel.

Scénarios d'exposition REACH pris en compte pour le produit non dilué :

	SWED – description sectorielle de l'exposition des travailleurs	LCS	PROC	Durée (min)	ERC
Transfert manuel et dilution	AISE_SWED_PW_8a_2	PW	PROC 8a	60	ERC8a

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage : Des lunettes de sécurité ne sont normalement pas requises. Leur utilisation est toutefois recommandée dans les cas où des éclaboussures peuvent se produire lors de la manipulation du produit (EN 16321 / EN 166).

Protection des mains : Aucune exigence particulière dans des conditions normales d'utilisation.

Protection du corps : Aucune exigence particulière dans des conditions normales d'utilisation.

Protection respiratoire : Aucune exigence particulière dans des conditions normales d'utilisation.

Contrôles de l'exposition environnementale : Aucune exigence particulière dans des conditions normales d'utilisation.

Mesures de sécurité recommandées pour la manipulation du produit dilué :

Concentration maximale recommandée (% p/p) : 20

Contrôles techniques appropriés : Assurer une bonne ventilation générale.

Contrôles organisationnels appropriés : Éviter tout contact direct et/ou les éclaboussures dans la mesure du possible. Former le personnel. Il est conseillé aux utilisateurs de tenir compte des valeurs limites d'exposition professionnelle nationales ou d'autres valeurs équivalentes, si disponibles.

Scénarios d'exposition REACH pris en compte pour le produit dilué :

	SWED	LCS	PROC	Durée (min)	ERC
Application manuelle par brossage, essuyage ou lavage	AISE_SWED_PW_10_1	PW	PROC 10	480	ERC8a
Application par pulvérisation	AISE_SWED_PW_11_1	PW	PROC 11	60	ERC8a
Application manuelle	AISE_SWED_PW_19_1	PW	PROC 19	480	ERC8a

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage : Aucune exigence particulière dans des conditions normales d'utilisation.

Protection des mains : Aucune exigence particulière dans des conditions normales d'utilisation.

Protection du corps : Aucune exigence particulière dans des conditions normales d'utilisation.

Protection respiratoire : Une protection respiratoire n'est normalement pas requise. Toutefois, éviter d'inhalier les vapeurs, les aérosols de pulvérisation, les gaz ou les aérosols. Application par flacon pulvérisateur : aucune exigence particulière dans des conditions normales d'utilisation. Appliquer des mesures techniques pour respecter les valeurs limites d'exposition professionnelle, si disponibles.

Contrôles de l'exposition environnementale : Aucune exigence particulière dans des conditions normales d'utilisation.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Les informations de cette section se réfèrent au produit, sauf mention explicite qu'il s'agit de données relatives à une substance.

Propriété	Valeur	Méthode/remarque
Aspect (état physique) :	Liquide	
Couleur :	Translucide, pâle, incolore à jaune	
Odeur :	Caractéristique du produit	
Seuil olfactif :	Non applicable	
Point de fusion/point de congélation (°C) :	Non déterminé	N.A.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition (°C) :	Non déterminé	Voir données substance
Inflammabilité (solide, gaz) :	Non applicable aux liquides	
Point d'éclair (°C) :	Non applicable.	
Combustion entretenue :	Non applicable.	
Limites inférieure et supérieure d'explosivité/d'inflammabilité (%) :	Non déterminé	
Température d'auto-inflammation :	Non déterminé	N.A.
pH :	> 2 (pur)	ISO 4316
Viscosité cinématique :	Non déterminé	DM-006 Viscosité – complémentaire
Pression de vapeur :	Voir données substance.	Voir données substance
Densité relative :	≈ 1,07 (20 °C)	OCDE 109 (UE A.3)
Densité de vapeur relative :	-. Non pertinent pour la classification de ce produit	
Caractéristiques des particules :	Aucune donnée disponible. Non applicable aux liquides.	
Propriétés explosives :	Non explosif.	N.A.
Propriétés comburantes :	Non comburant.	N.A.
Corrosion pour les métaux :	Non corrosif	

Données substance, point d'ébullition

Composant(s)	Valeur (°C)	Méthode	Pression atmosphérique (hPa)
Acide citrique	Aucune donnée disponible		
Acide lactique	120 - 130	Méthode non précisée	1013
Alkylpolyglucoside	> 100	Méthode non précisée	1013

Inflammabilité (liquide) : Non inflammable. (Manuel d'épreuves et de critères de l'ONU, section 32, L.2)

Données substance, limites d'inflammabilité ou d'explosivité, si disponibles :

Température de décomposition : Non applicable. **Solubilité dans l'eau/miscibilité avec l'eau :** Totalemment miscible

Données substance, solubilité dans l'eau

Composant(s)	Valeur (g/l)	Méthode	Température (°C)
Acide citrique	1630	Méthode non précisée	
Acide lactique	Soluble	Méthode non précisée	
Alkylpolyglucoside	Soluble	Méthode non précisée	20

Données substance, coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow) : voir sous-chapitre 12.3

Données substance, pression de vapeur

Composant(s)	Valeur (Pa)	Méthode	Température (°C)
Acide citrique	Aucune donnée disponible		
Acide lactique	Non applicable		
Alkylpolyglucoside	< 0,01	OCDE 104 (UE A.4)	20

9.2 Autres informations

9.2.1 Informations relatives aux classes de danger physique

9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité

Aucune autre information pertinente disponible.

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucun danger de réactivité connu dans des conditions normales de stockage et d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales de stockage et d'utilisation.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue dans des conditions normales de stockage et d'utilisation.

10.4 Conditions à éviter

Aucune connue dans des conditions normales de stockage et d'utilisation.

10.5 Matières incompatibles

Aucune connue dans des conditions normales d'utilisation.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucun connu dans des conditions normales de stockage et d'utilisation.

SECTION 11 : Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Données du mélange :

ATE calculées pertinentes :

ATE – voie orale (mg/kg) : > 2000

Irritation et corrosion cutanées

Résultat : Non corrosif ni irritant Méthode : Analyse de l'ensemble des données probantes

Irritation et corrosion oculaires

Résultat : Irritant oculaire, catégorie 2 Méthode : Analyse de l'ensemble des données probantes

Les données substance, si pertinentes et disponibles, sont indiquées ci-dessous :

Toxicité aiguë

Toxicité aiguë par voie orale

Composant(s)	Critère d'effet	Valeur (mg/kg)	Espèce	Méthode	Durée d'exposition (h)	ATE orale (mg/kg)
Acide citrique	DL50	5400-11700	Rat	Méthode non précisée		3000
Acide lactique	DL50	3730	Rat	Méthode non précisée		Non établie
Alkylpolyglucoside	DL50	> 5000	Rat	OCDE 401 (UE B.1)		Non établie

Toxicité aiguë par voie cutanée

Composant(s)	Critère d'effet	Valeur (mg/kg)	Espèce	Méthode	Durée d'exposition (h)	ATE cutanée (mg/kg)
Acide citrique	DL50	> 2000	Rat	Méthode non précisée		Non établie
Acide lactique		Aucune donnée disponible				Non établie
Alkylpolyglucoside	DL50	> 2000	Lapin	OCDE 402 (UE B.3)		Non établie

Toxicité aiguë par inhalation

Composant(s)	Critère d'effet	Valeur (mg/l)	Espèce	Méthode	Durée d'exposition (h)
Acide citrique		Aucune donnée disponible			
Acide lactique	CL50	7,94	Rat	Méthode non précisée	4
Alkylpolyglucoside		Aucune donnée disponible			

Toxicité aiguë par inhalation, suite

Composant(s)	ATE – inhalation, poussières (mg/l)	ATE – inhalation, brouillard (mg/l)	ATE – inhalation, vapeur (mg/l)	ATE – inhalation, gaz (mg/l)
Acide citrique	Non établie	Non établie	Non établie	Non établie
Acide lactique	Non établie	Non établie	Non établie	Non établie
Alkylpolyglucoside	Non établie	Non établie	Non établie	Non établie

Irritation et corrosion

Irritation et corrosion cutanées

Composant(s)	Résultat	Espèce	Méthode	Durée d'exposition
Acide citrique	Non irritant	Lapin	OCDE 404 (UE B.4)	
Acide lactique	Irritant		Méthode non précisée	
Alkylpolyglucoside	Non irritant	Lapin	OCDE 404 (UE B.4)	4 heure(s)

Irritation et corrosion oculaires

Composant(s)	Résultat	Espèce	Méthode	Durée d'exposition
Acide citrique	Lésion grave, irritant	Lapin	OCDE 405 (UE B.5)	
Acide lactique	Lésion grave		Méthode non précisée	
Alkylpolyglucoside	Lésion grave	Lapin	OCDE 405 (UE B.5)	

Irritation et corrosion des voies respiratoires

Composant(s)	Résultat	Espèce	Méthode	Durée d'exposition
Acide citrique	Aucune donnée disponible			
Acide lactique	Aucune donnée disponible			
Alkylpolyglucoside	Aucune donnée disponible			

Sensibilisation

Sensibilisation cutanée

Composant(s)	Résultat	Espèce	Méthode	Durée d'exposition (h)
Acide citrique	Non sensibilisant	Cobaye	Méthode non précisée	
Acide lactique	Aucune donnée disponible			
Alkylpolyglucoside	Non sensibilisant	Cobaye	OCDE 406 (UE B.6) / Test de Buehler	

Sensibilisation par inhalation

Composant(s)	Résultat	Espèce	Méthode	Durée d'exposition
Acide citrique	Aucune donnée disponible			
Acide lactique	Aucune donnée disponible			
Alkylpolyglucoside	Aucune donnée disponible			

Effets CMR (cancérogénicité, mutagénicité et toxicité pour la reproduction)

Mutagénicité

Composant(s)	Résultat (in vitro)	Méthode (in vitro)	Résultat (in vivo)	Méthode (in vivo)
Acide citrique	Aucune donnée disponible		Aucune preuve de génotoxicité, résultats négatifs	Méthode non précisée
Acide lactique	Aucune donnée disponible		Aucune donnée disponible	
Alkylpolyglucoside	Aucune preuve de mutagénicité, résultats négatifs	Read-across	Aucune donnée disponible	

Cancérogénicité

Composant(s)	Effet
Acide citrique	Aucune preuve de cancérogénicité, résultats négatifs
Acide lactique	Aucune donnée disponible
Alkylpolyglucoside	Aucune preuve de cancérogénicité, analyse de l'ensemble des données probantes

Toxicité pour la reproduction

Composant(s)	Critère d'effet	Effet spécifique	Valeur (mg/kg pc/j)	Espèce	Méthode	Durée d'exposition	Remarques et autres effets rapportés
Acide citrique			Aucune donnée disponible				Aucune preuve de toxicité pour la reproduction
Acide lactique			Aucune donnée disponible				
Alkylpolyglucoside			Aucune donnée disponible		OCDE 416 (UE B.35), voie orale		Aucune preuve de toxicité pour la reproduction

Toxicité à doses répétées

Toxicité orale subaiguë ou subchronique

Composant(s)	Critère d'effet	Valeur (mg/kg pc/j)	Espèce	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Organes/effets spécifiques concernés
Acide citrique		Aucune donnée disponible				
Acide lactique		Aucune donnée disponible				
Alkylpolyglucoside	NOAEL	100	Rat	OCDE 408 (UE B.26)	90	

Toxicité cutanée subchronique

Composant(s)	Critère d'effet	Valeur (mg/kg pc/j)	Espèce	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Organes/effets spécifiques concernés
Acide citrique		Aucune donnée disponible				
Acide lactique		Aucune donnée disponible				
Alkylpolyglucoside		Aucune donnée disponible				

Toxicité par inhalation subchronique

Composant(s)	Critère d'effet	Valeur (mg/kg pc/j)	Espèce	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Organes/effets spécifiques concernés
Acide citrique		Aucune donnée disponible				
Acide lactique		Aucune donnée disponible				
Alkylpolyglucoside		Aucune donnée disponible				

Toxicité chronique

Composant(s)	Voie d'exposition	Critère d'effet	Valeur (mg/kg pc/j)	Espèce	Méthode	Durée d'exposition	Organes/effets spécifiques concernés	Remarque
Acide citrique			Aucune donnée disponible					
Acide lactique			Aucune donnée disponible					
Alkylpolyglucoside			Aucune donnée disponible					

STOT – exposition unique

Composant(s)	Organe(s) concerné(s)
Acide citrique	Aucune donnée disponible
Acide lactique	Aucune donnée disponible
Alkylpolyglucoside	Aucune donnée disponible

STOT – exposition répétée

Composant(s)	Organe(s) concerné(s)
Acide citrique	Aucune donnée disponible
Acide lactique	Aucune donnée disponible
Alkylpolyglucoside	Aucune donnée disponible

Danger par aspiration

Les substances présentant un danger par aspiration (H304), le cas échéant, sont indiquées à la section 3.

Effets néfastes potentiels sur la santé et symptômes

Les effets et symptômes liés au produit, le cas échéant, sont indiqués au sous-chapitre 4.2.

11.2 Informations sur les autres dangers

11.2.1 Propriétés perturbant le système endocrinien

Propriétés perturbant le système endocrinien – données humaines, si disponibles :

11.2.2 Autres informations

Aucune autre information pertinente disponible.

SECTION 12 : Informations écologiques

12.1 Toxicité

Aucune donnée n'est disponible sur le mélange.

Les données substance, si pertinentes et disponibles, sont indiquées ci-dessous :

Toxicité aquatique à court terme

Toxicité aquatique à court terme – poissons

Composant(s)	Critère d'effet	Valeur (mg/l)	Espèce	Méthode	Durée d'exposition (h)
Acide citrique	CL50	440	Leuciscus idus	Méthode non précisée	48
Acide lactique	CL50	320	Poisson	Méthode non précisée	48
Alkylpolyglucoside	CL50	100,81	Brachydanio rerio	ISO 7346	96

Toxicité aquatique à court terme – crustacés

Composant(s)	Critère d'effet	Valeur (mg/l)	Espèce	Méthode	Durée d'exposition (h)
Acide citrique	CE50	1535	Daphnia magna Straus	Méthode non précisée	24
Acide lactique	CE50	240	Daphnia	Méthode non précisée	48
Alkylpolyglucoside	CE50	> 100	Daphnia magna Straus	OCDE 202 (UE C.2)	48

Toxicité aquatique à court terme – algues

Composant(s)	Critère d'effet	Valeur (mg/l)	Espèce	Méthode	Durée d'exposition (h)
Acide citrique	CL50	425	Scenedesmus quadricauda	Méthode non précisée	168
Acide lactique	CE50	3500	Non précisée	Méthode non précisée	
Alkylpolyglucoside	CE50	27,22	Desmodesmus subspicatus	Méthode non précisée	72

Toxicité aquatique à court terme – espèces marines

Composant(s)	Critère d'effet	Valeur (mg/l)	Espèce	Méthode	Durée d'exposition (jours)
Acide citrique		Aucune donnée disponible			
Acide lactique		Aucune donnée disponible			
Alkylpolyglucoside	CE50	12,43	Skeletonema costatum	Méthode non précisée	3

Impact sur les stations d'épuration – toxicité pour les bactéries

Composant(s)	Critère d'effet	Valeur (mg/l)	Inoculum	Méthode	Durée d'exposition
Acide citrique	CE50	> 10000	Pseudomonas putida	Méthode non précisée	16 heure(s)
Acide lactique		Aucune donnée disponible			
Alkylpolyglucoside	CE10	> 560	Pseudomonas putida	Méthode non précisée	6 heure(s)

Toxicité aquatique à long terme

Toxicité aquatique à long terme – poissons

Composant(s)	Critère d'effet	Valeur (mg/l)	Espèce	Méthode	Durée d'exposition	Effets observés
Acide citrique		Aucune donnée disponible				
Acide lactique		Aucune donnée disponible				
Alkylpolyglucoside	NOEC	1	Brachydanio rerio	Méthode non précisée	28 jour(s)	

Toxicité aquatique à long terme – crustacés

Composant(s)	Critère d'effet	Valeur (mg/l)	Espèce	Méthode	Durée d'exposition	Effets observés
Acide citrique		Aucune donnée disponible				
Acide lactique		Aucune donnée disponible				

Composant(s)	Critère d'effet	Valeur (mg/l)	Espèce	Méthode	Durée d'exposition	Effets observés
Alkylpolyglucoside	NOEC	1	Daphnia magna	OCDE 202	21 jour(s)	

Toxicité aquatique pour d'autres organismes aquatiques benthiques, y compris les organismes vivant dans les sédiments, si disponible :

Composant(s)	Critère d'effet	Valeur (mg/kg ps sédiment)	Espèce	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
Acide citrique		Aucune donnée disponible				
Acide lactique		Aucune donnée disponible				
Alkylpolyglucoside		Aucune donnée disponible				

Toxicité terrestre

Toxicité terrestre – invertébrés du sol, y compris les vers de terre, si disponible :

Composant(s)	Critère d'effet	Valeur (mg/kg ps sol)	Espèce	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
Acide citrique		Aucune donnée disponible				

Toxicité terrestre – plantes, si disponible :

Composant(s)	Critère d'effet	Valeur (mg/kg ps sol)	Espèce	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
Acide citrique		Aucune donnée disponible				

Toxicité terrestre – oiseaux, si disponible :

Composant(s)	Critère d'effet	Valeur	Espèce	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
Acide citrique		Aucune donnée disponible				

Toxicité terrestre – insectes utiles, si disponible :

Composant(s)	Critère d'effet	Valeur (mg/kg ps sol)	Espèce	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
Acide citrique		Aucune donnée disponible				

Toxicité terrestre – bactéries du sol, si disponible :

Composant(s)	Critère d'effet	Valeur (mg/kg ps sol)	Espèce	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
Acide citrique		Aucune donnée disponible				

12.2 Persistance et dégradabilité

Dégradation abiotique

Dégradation abiotique – photodégradation dans l'air, si disponible :

Composant(s)	Demi-vie	Méthode	Évaluation	Remarque
Acide citrique	Aucune donnée disponible			

Dégradation abiotique – hydrolyse, si disponible :

Composant(s)	Demi-vie en eau douce	Méthode	Évaluation	Remarque
Acide citrique	Aucune donnée disponible			

Dégradation abiotique – autres processus, si disponible :

Composant(s)	Type	Demi-vie	Méthode	Évaluation	Remarque
Acide citrique		Aucune donnée disponible			

Biodégradation

Biodégradabilité facile – conditions aérobies

Composant(s)	Inoculum	Méthode analytique	DT50	Méthode	Évaluation
Acide citrique			97 % en 28 jour(s)	Méthode non précisée / OCDE 301B	Facilement biodégradable
Acide lactique				Méthode non précisée	Facilement biodégradable
Alkylpolyglucoside	Boue activée, aérobie	Réduction COD	100 % en 28 jour(s)	OCDE 301E	Facilement biodégradable

Biodégradabilité facile – conditions anaérobies et marines, si disponible :

Composant(s)	Milieu et type	Méthode analytique	DT50	Méthode	Évaluation
Acide citrique					Aucune donnée disponible

Dégradation dans les compartiments environnementaux pertinents, si disponible :

Composant(s)	Milieu et type	Méthode analytique	DT50	Méthode	Évaluation
Acide citrique					Aucune donnée disponible

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow)

Composant(s)	Valeur	Méthode	Évaluation	Remarque
Acide citrique	-1,72		Bioaccumulation non attendue	
Acide lactique	Aucune donnée disponible			
Alkylpolyglucoside	0,07	Méthode non précisée	Bioaccumulation non attendue	

Facteur de bioconcentration (BCF)

Composant(s)	Valeur	Espèce	Méthode	Évaluation	Remarque
Acide citrique	Aucune donnée disponible				
Acide lactique	Aucune donnée disponible				
Alkylpolyglucoside	< 1,77		Méthode non précisée	Bioaccumulation non attendue	

12.4 Mobilité dans le sol

Adsorption/désorption sur le sol ou les sédiments

Composant(s)	Coefficient d'adsorption Log Koc	Coefficient de désorption Log Koc(des)	Méthode	Type de sol/sédiment	Évaluation
Acide citrique	Aucune donnée disponible				Potentiel de mobilité dans le sol, soluble dans l'eau
Acide lactique	Aucune donnée disponible				
Alkylpolyglucoside	Aucune donnée disponible				

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances répondant aux critères PBT/vPvB, le cas échéant, sont indiquées à la section 3.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Propriétés perturbant le système endocrinien – effets environnementaux, si disponibles :

12.7 Autres effets néfastes

Aucun autre effet néfaste connu.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Déchets issus de résidus/produits non utilisés :

Le contenu concentré ou l'emballage contaminé doit être éliminé par un prestataire agréé ou conformément au permis d'exploitation du site. Le rejet des déchets dans les égouts est déconseillé. L'emballage nettoyé convient pour la valorisation énergétique ou le recyclage, conformément à la législation locale.

Catalogue européen des déchets : 20 01 29* – détergents contenant des substances dangereuses.

Emballage vide

Recommandation : Éliminer conformément aux réglementations nationales ou locales.

Agents de nettoyage appropriés : Eau, avec un agent nettoyant si nécessaire.

SECTION 14 : Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID), transport maritime (IMDG), transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification : Marchandises non dangereuses

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU : Marchandises non dangereuses

14.3 Classe(s) de danger pour le transport : Marchandises non dangereuses

14.4 Groupe d'emballage : Marchandises non dangereuses

14.5 Dangers pour l'environnement : Marchandises non dangereuses

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur : Marchandises non dangereuses

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI : Marchandises non dangereuses

SECTION 15 : Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations nationales :

- Règlement (CE) 1907/2006 – REACH (tel que modifié au Royaume-Uni)
- Règlement (CE) 1272/2008 – CLP (tel que modifié au Royaume-Uni)
- Règlement (CE) 648/2004 – Règlement sur les détergents (tel que modifié au Royaume-Uni)
- Règlement délégué (UE) 2017/2100 et règlement (UE) 2018/605 (tels que modifiés au Royaume-Uni)
- Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (ADR)
- Code maritime international des marchandises dangereuses (Code IMDG)

Autorisations ou restrictions (règlement (CE) n° 1907/2006, titre VII et titre VIII respectivement) : Non applicable.

Composants selon le règlement sur les détergents

Tensioactifs non ioniques, tensioactifs anioniques < 5 %

Acide sorbique

Le(s) tensioactif(s) contenu(s) dans cette préparation est (sont) conforme(s) aux critères de biodégradabilité énoncés dans le règlement (CE) 648/2004 relatif aux détergents (tel que modifié au Royaume-Uni). Les données permettant d'étayer cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes du Royaume-Uni et leur seront communiquées à leur demande directe ou à la demande d'un fabricant de détergents.

Classification Comah : Non classé

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée pour le mélange.

SECTION 16 : Autres informations

Les informations contenues dans ce document sont fondées sur nos meilleures connaissances actuelles. Elles ne constituent toutefois pas une garantie des caractéristiques spécifiques du produit et n'établissent aucun contrat juridiquement contraignant.

Code FDS : MS1002678

Version : 02.6

Révision : 2024-08-02

Motif de la révision :

Cette fiche de données contient des modifications par rapport à la version précédente à la (aux) section(s) : 1, 8, 16

Procédure de classification

La classification du mélange est généralement fondée sur des méthodes de calcul utilisant les données relatives aux substances, comme l'exige le règlement (CE) n° 1272/2008. Si des données relatives au mélange sont disponibles pour certaines classifications, ou si, par exemple, des principes de transposition ou une analyse de l'ensemble des données probantes peuvent être utilisés, cela sera indiqué dans les sections correspondantes de la fiche de données de sécurité. Voir la section 9 pour les propriétés physico-chimiques, la section 11 pour les informations toxicologiques et la section 12 pour les informations écologiques.

Abréviations et acronymes :

- AISE – Association internationale des fabricants de savons, détergents et produits d'entretien
- ATE – Estimation de la toxicité aiguë
- DNEL – Dose dérivée sans effet
- CE50 – Concentration efficace, 50 %
- ERC – Catégories de rejet dans l'environnement
- EUH – Mention de danger spécifique CLP
- CL50 – Concentration létale, 50 % / Concentration létale médiane
- LCS – Étape du cycle de vie
- DL50 – Dose létale, 50 % / Dose létale médiane
- NOAEL – Dose sans effet nocif observé
- NOEL – Dose sans effet observé
- OCDE – Organisation de coopération et de développement économiques
- PBT – Persistant, bioaccumulable et toxique
- PNEC – Concentration prévisible sans effet
- PROC – Catégories de procédés
- Numéro REACH – Numéro d'enregistrement REACH, sans la partie spécifique au fournisseur
- vPvB – Très persistant et très bioaccumulable
- H314 – Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
- H315 – Provoque une irritation cutanée.
- H318 – Provoque des lésions oculaires graves.
- H319 – Provoque une sévère irritation des yeux.
- H335 – Peut irriter les voies respiratoires.
- EUH071 – Provoque des brûlures des voies respiratoires.